



Date 14/04/2023

Numéro 2023 - 029

---

*Objet* URGENT RETRAITES : Communiqué intersyndical du 14 avril 2023

---

**Laurent  
ESCURE**  
Secrétaire général

*Destinataire(s)*

Toutes les structures de l'UNSA

**Dominique  
CORONA**  
Secrétaire général  
adjoint

*Copie pour information*

Aux secrétaires nationaux  
Aux conseillers nationaux

---

*L'essentiel*

Le Conseil constitutionnel vient de valider la réforme des retraites tout en invalidant certaines mesures la rendant encore plus dure. Il a également invalidé la demande de RIP. L'intersyndicale appelle le Président à ne pas promulguer la loi et appelle d'ores et déjà à un 1<sup>er</sup> mai unitaire partout en France.

---

*Pièce(s) jointe(s)* Communiqué intersyndical du 14 avril 2023

---



**À SAVOIR, A RETENIR**

Bonsoir,

Vous trouverez en pièce jointe la réaction de l'intersyndicale à la suite des décisions prises par le Conseil constitutionnel ce jour et s'agissant de la réforme des retraites.

Les sages ont décidé de censurer une partie de la loi, qui la rend encore plus déséquilibrée que dans sa version adoptée par 49.3 puisque les mesures les moins punitives pour les travailleurs ont été jugées invalides. Au final, il ne reste donc quasiment « plus que » l'accélération de la durée de cotisation et le relèvement de l'âge légal de départ en retraite à 64 ans.

En rejetant la proposition de **referendum d'initiative partagé (RIP)**, le Conseil constitutionnel a également fermé la voie à une consultation citoyenne sur une réforme pourtant largement contestée par les travailleurs et la population en général notamment s'agissant de l'âge légal de départ en retraite. **Une seconde proposition a cependant été déposée**, et l'UNSA espère que celle-ci aboutira à une décision plus favorable. Cette décision devrait a priori intervenir le 3 mai prochain.

Face à cette situation, l'intersyndicale demande solennellement au Président de la République de ne pas promulguer la loi. C'est pour nous le seul moyen d'apaiser la colère sociale dans notre pays.

**Malgré la situation, pour l'UNSA et l'intersyndicale la partie n'est pas terminée !**

Nous avons donc décidé de construire un **1<sup>er</sup> mai unitaire sur l'ensemble du territoire.**

Pour que cette journée soit un succès, nous vous demandons dans vos entreprises, administrations et dans les territoires de préparer cette journée en intersyndicale dès la semaine prochaine.

Pour information, une nouvelle intersyndicale nationale se réunira lundi soir afin de réfléchir notamment, à des outils de communications qui pourraient vous aider à mobiliser vos collègues.

Sachez par ailleurs que les organisations syndicales ont décidé de n'accepter aucune réunion avec l'exécutif d'ici au 1er mai.

Ainsi, l'UNSA au niveau national ne répondra à **aucune sollicitations, demandes de RDV provenant de l'exécutif** durant cette période. **Nous demandons aux fédérations et syndicats d'en faire de même.**

Comme vous pourrez le constater, l'intersyndicale reste donc soudée et déterminée puisqu'après ces décisions du Conseil constitutionnel elle continue à œuvrer contre cette réforme injuste, injustifiée et punitive

Merci à toutes et tous pour votre mobilisation !

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

Bon week-end à toutes et tous



**À FAIRE**

**A Diffuser largement et rapidement** à toutes les structures de l'UNSA

---

**Pour nous contacter :**

Adresse mail : [protection.sociale@unsa.org](mailto:protection.sociale@unsa.org)

Facebook : <https://www.facebook.com/UNSA.Officiel>

Site internet : [www.unsa.org](http://www.unsa.org)

Téléphone : 01 48 18 88 00

Adresse postale : UNSA – Protection sociale 21 rue Jules  
Ferry 93177 BAGNOLET CEDEX



--